

*Forte de ses 24.151 habitants, Saint-Nicolas est la commune la plus densément peuplée de la région wallonne. Ainsi, si nous sommes sans cesse confrontés aux défis de notre société, nous travaillons chaque jour à la préservation des acquis sociaux, à l'amélioration de la qualité de vie, à la mise en place de la citoyenneté participative au travers des politiques développées.*

*A vos côtés sur le terrain, au travers des services proposés, nous nous efforçons d'apporter les réponses aux situations d'aujourd'hui, tout en anticipant les réalités de demain. Mobilité, sécurité, propreté, offre scolaire et sportive, accompagnement social, jeunesse, régie des travaux, gestion des finances... autant de thèmes sur lesquels la majorité a beaucoup travaillé, avec un bilan positif, même si personne ne peut avoir la prétention d'une action unanime, et pour lesquels d'autres projets sont d'ores et déjà prévus.*

*Si la crise économique et financière a marqué nos quotidiens, notre gestion rigoureuse nous a permis de vous offrir une commune qui tend à répondre aux attentes : maintien de la qualité des services communaux mais aussi création de nouveaux services, redressement spectaculaire des finances communales (passage de -800.000 euros à 5,6 millions d'euros en positif)...*

*Notre démarche s'efforcera toujours de tendre vers le plus grand dénominateur commun, afin de rencontrer l'essentiel des besoins citoyens.*

*Ainsi, pour cette mandature 2018-2024, nous souhaitons continuer à garantir l'offre et la qualité de nos services, veiller à vos attentes et vos préoccupations, réinventer et moderniser le quotidien en vous intégrant – Conseillers, et citoyens – dans chaque étape de notre travail car, Saint-Nicolas, c'est avant tout chacun et chacune d'entre nous.*

*Nous vous proposons une vingtaine de thèmes et sous-thèmes spécifiques d'actions, pour les six années à venir, que je vais vous présenter.*

### **Une fiscalité raisonnable :**

- soit l'engagement de maintenir, pour 6 années, la fiscalité à un niveau modéré,
- forts de nos résultats financiers (près de 6 millions de boni), nous affichons la volonté de programmer la sortie du plan de gestion durant la mandature. Bénéficiant du fruit des efforts consentis, cette sortie du plan de gestion permettra, toujours dans le cadre d'une gestion saine et rigoureuse des finances communales, de retrouver une latitude financière cadrée, afin d'investir dans les secteurs les plus demandeurs.

### **L'aménagement du territoire et la mobilité.**

*La gestion de la voirie communale représente l'un des défis les plus importants pour Saint-Nicolas. En effet, forte de ses 80 km de voiries sur un territoire de 6,8 km carré et d'un relief assez accidenté, les rénovations et chantiers de réfection de voiries doivent se réaliser sur fonds subsidiés au travers d'un programme d'investissement conséquent mais aussi, de manière plus ponctuelle, sur fonds propres.*

*Il importe de rendre le territoire communal accessible et attractif afin de permettre, tant pour les riverains que pour des sociétés extérieures désireuses d'y implanter leur activité, une parfaite appropriation des lieux. Nous nous engageons à :*

- achever la rénovation et l'intégration de l'ancienne Coopérative de Tilleur au sein de la Place d'Italie, afin d'offrir aux citoyens un espace de services publics de proximité (permanences sociales, Régie de quartiers, accueil des associations locales, accueil et relais administratif, borne d'information informatisée, ...),
- finaliser la reconstruction de la salle polyvalente du quartier Coopération,

- *développer tout nouveau lotissement résidentiel en parfaite intégration avec l'environnement,*
- *intégrer harmonieusement la rénovation des quartiers les plus anciens dans l'ensemble du tissu communal et y garantir une véritable mixité sociale, culturelle et générationnelle,*
- poursuivre la politique de rénovation de voiries et places, incluant les trottoirs dans le cadre de projets concrets,*
- *aménager le territoire communal en réduisant l'empreinte environnementale (privilégier les investissements économiseurs d'énergie),*
- *favoriser les projets public/privé,*
- *créer un parc d'activité économique, comme lieu stratégique d'investissement et moteur de création d'emplois,*
- *établir un plan de réaménagement de l'espace public existant pour favoriser les liens sociaux et le vivre-ensemble.*

### **La mobilité – et son corollaire : la sécurité routière.**

Une signalisation adaptée, entretenue et améliorée en permanence, des dispositifs ralentisseurs de vitesse judicieusement placés, des routes sûres, la sécurisation de passages pour piétons par un éclairage adapté. Face aux réalités du bâti de Saint-Nicolas (de nombreuses maisons sans garage) et à la hausse importante du nombre de véhicules par famille, il nous faut travailler sur une mobilité accessible à tous et respectueuse du cadre de vie et de la sécurité des usagers faibles. Nos projets en ce sens :

- *établir un nouveau plan de mobilité et un plan de sécurité routière, qui faciliteront la circulation des habitants dans la commune, lutteront contre le stationnement abusif, les excès de vitesse et qui répartiront équitablement la circulation de transit dans les quartiers ;*
- *promouvoir la multi-mobilité (espace pour voiture partagée...), sécuriser les lieux aux abords des écoles, espaces publics et autres centres d'intérêts collectifs,*
- *créer des espaces protégés qui permettront de rejoindre le RAVEL.*

### **Pour une sécurité accrue des personnes et des biens.**

*Nous souhaitons une commune qui déploie les mesures nécessaires à une véritable police de proximité au service de la population afin d'améliorer les luttes contre les incivilités, de se focaliser sur la sensibilisation, la prévention, et les sanctions ciblées et plus systématiques des incivilités récurrentes (via notamment l'acquisition de nouvelles caméras de surveillance).*

*Recourir à des personnes relais sur le terrain, de contact et de dialogue au quotidien (stewards, gardiens de la paix).*

*Avec un taux d'encadrement policier plus élevé que la moyenne, des cellules spécialisées en matière de prévention, de circulation, d'aide aux victimes, de jeunesse, de personne âgées. Nous nous engageons à :*

- *améliorer la présence policière dite de proximité dans les quartiers,*
- *installer des systèmes de vidéo-surveillance dans les quartiers à risques,*
- *améliorer la sécurité des usagers dits faibles,*

- intensifier la lutte contre les nuisances et les incivilités à travers le renforcement du service des sanctions administratives,
- renforcer la prévention sur tous les plans : aux abords des écoles, à domicile, dans les quartiers où se réunissent les jeunes.

## **L'énergie, l'environnement et la propreté publique.**

### **L'énergie.**

*Si le recours au besoin fondamental que constitue l'énergie est un droit, promouvoir la garantie à son accès relève d'un devoir. Nos engagements :*

- favoriser les initiatives en matière d'achats groupés d'énergie,
- mener une politique volontariste en matière d'économie d'énergie dans la gestion communale,
- veiller à l'accompagnement des citoyens (via le CPAS) face à leur facture d'énergie.

### **L'environnement.**

*Des actions ciblées et respectueuses de l'environnement pour un cadre de vie adapté et sain, via des projets concrets et réalisables au quotidien. Une politique de l'environnement, pratiquée dans le cadre d'un développement durable, qui fait la part des choses entre le respect du cadre de vie et le confort des citoyens, entre les choix nécessaires au plan économique et les solutions concertées, entre les aspirations du mieux vivre et la réalité du terrain. Pour ce faire, nous nous engageons à :*

- mettre en place des circuits sur la commune permettant une meilleure évacuation des déchets clandestins, tous les jours de la semaine.
- mettre en œuvre un nouveau hangar pour optimiser le fonctionnement du service technique environnement,
- assurer l'enfouissement, là où cela est techniquement possible, des divers containers dans les quartiers,
- poursuivre et améliorer l'aménagement vert des ronds-points et des abords de voiries,
- poursuivre l'engagement de la commune dans le projet Maya (commune sans pesticides),
- mettre en place une gestion différenciée des espaces verts (mise en valeur et sécurisation des voies lentes, avec balisage et développement de celles-ci, avec une liaison avec le réseau Ravel),
- être une commune prenant des mesures pour le bien-être animal via des collaborations avec la SRPA, des campagnes de stérilisation des chats errants et une compétence spécifique à cet égard.

*La Maison des Terrils, mise en valeur extérieurement et intérieurement, reste le témoin de notre passé minier. Rénovée aux moyens de subsides européens, elle ne cesse de se développer au travers de nombreuses activités culturelles et environnementales, tout en garantissant une indispensable préservation de la biodiversité locale. Nos engagements pour assurer la pérennité et le rayonnement de cette belle structure :*

- compléter l'offre des audio-guides, poursuivre la politique des visites guidées sur site (encadrement, explications),
- renforcer la collaboration avec Natagora pour la réserve naturelle,
- redynamiser le CREAVES (centre de réhabilitation pour animaux sauvages),
- poursuivre l'installation de ruches sur le site,
- renforcer la politique d'accueil des plus jeunes sur le site,
- développer le Land Art existant (scénographie extérieure artistique) le long du Ravel,
- renforcer l'encadrement et améliorer la publicité des événements récurrents : Nuit de l'obscurité, Printemps grandeur nature, Journée de l'arbre, bourse aux plantes,
- mise en place d'un point vélo avec parking de délestage,
- mise en valeur historique de la salle scénographique avec de nouveaux présentoirs,
- signalisation et balisage sur tout le site.

### **La propreté publique.**

La gestion des déchets ménagers répond au principe imposé du « coût vérité ». La taxe y relative ne représente pas une source de revenus pour la commune car elle est entièrement reversée à la société qui traite les déchets collectés sur le territoire. La propreté reste un défi de société permanent auquel nous devons répondre de manière plus ciblée, notamment via :

- la mise en place de politiques de prévention et de répression ciblées,
- l'information aux citoyens quant à la collecte et au tri des déchets, en particulier pour le tri et le compostage des déchets organiques,
- le maintien de la gratuité du service de collecte des encombrants et l'augmentation de l'offre de celui-ci,
- le remplacement des containers à verre externes par des containers enterrés
- la valorisation maximale des déchets récoltés à travers le tri et la revente de certains déchets,
- l'entretien de nos zones vertes,
- le développement dans toute la commune des espaces de convivialité qui, par leur qualité, renforcent le sentiment d'appartenance à un quartier ou à la commune,
- la valorisation du patrimoine communal et des parcs publics pour rendre plus sécurisant et convivial l'ensemble des quartiers,

### **La culture.**

Souffle d'ouverture et initiateur des possibles, le développement culturel est un vecteur essentiel de notre action: créativité, centre d'expression et développement de l'esprit critique. A ces fins, la gestion des salles communales a été entièrement revue et un renouvellement complet des installations est en cours au travers d'un programme d'investissement conséquent.

La création du centre culturel a permis de redynamiser les activités proposées. Nos propositions pour l'avenir :

- conforter le rayonnement du Centre culturel et du Réseau de lecture publique,
- diversifier les excursions mensuelles (équilibre entre culture et divertissement),
- améliorer l'offre des concerts et du Terril Festival,
- réhabiliter le wallon,
- renforcer les exposition photos et peintures à la Maison des Terrils,

- poursuivre la rénovation des bibliothèques, avec un déstockage annuel à la Maison des Terrils,
- renforcer « Vis ta Culture » (projet culturel et citoyen),
- poursuivre l'installation de panneaux didactiques (mise en valeur des lieux et bâtiments emblématiques),
- poursuivre la mise à disposition gratuite des salles et l'aide aux associations reconnues,
- développer des partenariats.

### ***L'instruction et la jeunesse.***

Une commune où les jeunes trouvent, à l'image de nos aînés, la place qui est la leur afin qu'ils puissent s'exprimer pleinement et développer les projets fédérateurs qui sont les leurs. A ce titre, outre la création d'un emploi attaché à l'échevinat de la jeunesse, la commune continuera le soutien, sur fonds propres, d'un emploi temps plein à la maison de jeunes l'Atelier.

Promouvoir une école fondamentale publique de qualité permet à nos enfants de grandir et d'apprendre dans les meilleures conditions. Nos écoles doivent être l'une des sources émancipatrices de leur développement dans le respect, la tolérance et la solidarité ; moteurs d'égalité pour toutes et tous. Un accent particulier est donné à l'éducation à la citoyenneté : prôner le vivre-ensemble au travers d'actions citoyennes et de sorties pédagogiques qui formeront nos enfants en qualité de citoyens critiques, solidaires et responsables de demain.

L'accueil extra-scolaire a été et sera encore renforcé, permettant ainsi d'encadrer un nombre important d'enfants en dehors des heures scolaires via une équipe pluridisciplinaire.

Les résultats de fréquentation parlent d'eux-mêmes et confirment cette confiance : augmentation de la population scolaire qui passe de 718 à 775 élèves pour le maternel et de 1118 à 1210 pour le primaire.

Ainsi, pour encadrer nos enfants, de nouveaux emplois ont été créés au regard de l'augmentation de la fréquentation et de nombreux travaux de rénovation des infrastructures sont réalisés sur les différents sites communaux. Notre objectif : accueillir et encadrer nos enfants dans des écoles communales de qualité.

Pour ce faire, nous nous engageons à :

- poursuivre le programme de rénovation de toutes les écoles communales (bâtiments et équipements), en favorisant les économies d'énergie,
- créer une nouvelle école pavillonnaire rue d'Angleur,
- assurer la formation continuée des enseignants et des encadrants de l'accueil extrascolaire,
- développer le projet éducatif en veillant à la maîtrise des compétences de base (savoir lire, écrire et calculer),
- maintenir des cours d'anglais et de musique à charge de la commune,
- instaurer des formations à la citoyenneté dans les écoles,
- promouvoir les échanges culturels et linguistiques,
- promouvoir l'éducation à la santé et proposer des repas équilibrés, bio et issus essentiellement de productions locales,
- créer des potagers didactiques ( en partenariat avec le service de l'Environnement),
- développer les classes vertes et de villes,

- développer l'installation des cyber-classes dans les écoles (nouvelles technologies) permettant l'enseignement assisté par ordinateur,
- développer l'accueil extrascolaire afin de mieux répondre aux besoins, tant des encadrants que des enfants, et poursuivre l'organisation d'activités extrascolaires de qualité,
- établir des plans de pilotage dans chaque école,
- veiller à la bonne utilisation des budgets relatifs à l'encadrement différencié,
- renforcer les mesures de sécurité aux abords des écoles : notamment par la présence de stewards,
- poursuivre l'installation de tableaux interactifs dans les classes,
- continuer le placement de modules de psychomotricité dans les écoles maternelles en collaboration avec le service des Sports,
- poursuivre la promotion du sport à l'école.

### **Le sport.**

Vecteur d'insertion, le sport est une activité qui contribue au bien-être et au maintien en bonne santé. L'accès au sport pour tous est important : les installations restent à disposition gratuitement pour les ASBL sportives reconnues par la commune, ce qui permet de diminuer le coût pour les clubs et donc les cotisations pour les utilisateurs. Nous accompagnons aussi les parents via les chèques sports pour les aider dans les frais relatifs à la pratique sportive de leurs enfants.

Il est accordé une grande importance à l'entretien des infrastructures sportives et récréatives, tout en focalisant notre énergie sur de gros investissements afin de proposer de nouveaux sites extérieurs mais aussi de nombreuses rénovations intérieures afin de promouvoir les activités et le sport pour tous et d'aider les clubs à assurer leur promotion. Nos engagements :

- poursuivre la régénération annuelle des terrains de football,
- poursuivre et améliorer l'organisation des stages multisports et des centres de plein air,
- poursuivre nos investissements dans la rénovation des infrastructures sportives, notamment au hall omnisports (meubler de la salle, marquoir, installation du wifi, rénovation des douches et des vestiaires, système de chauffage co-génération et remplacement complet de l'éclairage),
- aménager la plaine Pasteur et rénover les terrains extérieurs,
- assurer la maintenance du stade de Buraufosse et envisager son éclairage,
- finaliser l'agrandissement du site du Bonnet ( nouveaux vestiaires , locaux administratifs et conciergerie) et prévoir un éclairage des terrains et bâtiments plus économique (leds),
- remplacer le terrain synthétique du Bonnet,
- aider et subventionner les groupements reconnus,
- rendre le sport accessible à tous et à tout âge (stage multisports, sites sportifs de quartier, psychomotricité pour les petits, activités adaptées aux seniors,...),
- assurer la promotion des clubs sportifs locaux,
- poursuivre la politique de développement du site du Bonnet (diversification des activités, espaces réservés aux familles,...) tout en renforçant la sécurité des usagers,
- aménager des aires de sports et de jeux de quartiers pour les petits et les adolescents,

### **La petite enfance.**

*Etre à vos côtés à chaque moment de votre vie est essentiel. Les milieux d'accueil sont les vecteurs d'un développement conjuguant émancipation de l'enfant et lutte contre les inégalités. Il est important d'apporter à chaque famille des solutions de qualité adaptées à leur situation. La nouvelle crèche va voir le jour d'ici quelques mois et offrira une capacité doublée par rapport à l'ancienne infrastructure.*

*La nouvelle crèche ce sera :*

- *une capacité de 49 lits,*
- *11,5 équivalents temps plein encadrant,*
- *un encadrement infirmier et administratif,*
- *des repas bio.*

### **Le service social et la santé.**

*Une priorité : l'accompagnement et l'aide au maintien à domicile des personnes âgées. L'allongement de la vie implique de nouvelles dispositions pour permettre à nos aînés d'occuper la place la plus épanouissante possible dans notre société.*

*Dans un climat économique qui se détériore, l'aide sociale, administrative et logistique, est essentielle. Pour cela, nous comptons :*

- *renforcer les services d'aides-ménagères et titres-service (accessible à toute la population),*
- *développer le service de taxi social par l'acquisition d'un nouveau véhicule (prise en charge des personnes à mobilité réduite),*
- *créer un réseau de bénévolat,*
- *développer le service de petits entretiens ménagers,*
- *poursuivre et améliorer la mobilité des personnes porteuses d'handicap dans nos rues et leur accueil dans les services communaux.*

*Pour rappel, notre Commune dispose du label Handicity, octroyé d'une part à la suite d'aménagements effectués en matière d'accessibilité de nos lieux et bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite et d'autre part de la prise en compte de cette même accessibilité dans le cadre de tout nouvel aménagement public.*

### **L'action sociale et le CPAS**

*S'il est vrai que son principal objectif est de permettre à chacun de vivre une vie conforme à la dignité humaine, le CPAS est, depuis quelques années, bien plus que cela de par les différentes missions qui lui sont confiées. Venir en aide aux personnes âgées, améliorer la situation des plus démunis, répondre aux besoins dans l'urgence comme dans le long terme et jeter ainsi les bases d'une vraie politique sociale pour tous, qui permet de lutter contre toutes les formes d'exclusion.*

*Le CPAS de Saint-Nicolas, au travers de tous ses services, accompagne ses usagers et aide certains bénéficiaires à prendre conscience de leurs droits, mais également de leurs devoirs.*

*Outre la dotation communale (plus de 2,5 millions d'euros par an), nous nous engageons à consolider les missions du CPAS et de ses structures (Résidence Springuel-Hellin, Résidence Azalée, Lavoir social et Magasin de seconde main).*

*Pour cela nous nous engageons :*

- à améliorer la formation et la réinsertion des personnes bénéficiant du Revenu d'Insertion Sociale grâce aux nombreux contrats proposés conjointement par la commune et le CPAS, notamment dans le secteur des entreprises d'économie sociale que nous avons développées,
- à encourager les activités intergénérationnelles,
- à renforcer les services existants de soins et d'aide à domicile, notamment par le développement de partenariats avec d'autres services (en collaboration avec le service de la CSD), afin de favoriser le maintien à domicile des personnes.

### **Le plan de cohésion sociale.**

Fruit de synergies multiples et diverses entre partenaires, acteurs de terrain et citoyens, les impacts du travail de la cohésion sociale sont indéniables sur le bien-être, l'épanouissement personnel, la confiance et l'estime de soi, la création de lien social, l'interculturalité, le mieux vivre ensemble, la solidarité et la coresponsabilité. Si le logement et la mobilité sont encore à intégrer dans le prochain plan de cohésion, les divers services proposés à ce jour fédèrent des centaines de citoyens en leur qualité de participants.

Améliorer l'accès de tous aux droits fondamentaux par des projets visant le renforcement des liens sociaux, la citoyenneté mais aussi favoriser le bien-être au quotidien.

Pour ce faire, nous nous engageons à :

-Mettre en place un salon de coiffure social (et maintenir des journées coiffure et pédicure solidaire)

- Maintenir et développer :

- le Salon de l'Emploi
- Open Ado (service antenne avec la Province pour une écoute et une orientation des jeunes et leurs familles en difficultés)
- BébéBus (halte d'accueil petite enfance itinérante)
- le GAC (groupe d'achat commun & promotion de consommation via les circuits courts – production locale)
- l'Aide aux devoirs et le renforcement pédagogique
- les sorties socio-culturelles
- Café papotte
- les Minibulles (espace temps parentalité)
- Je cours pour ma forme (promotion de la pratique sportive) & jogging des terrils
- la distribution de colis alimentaires (en partenariat)
- « Portraits de Femmes » (atelier d'estime de soi)
- l'Atelier bien-être au naturel
- les Jardins partagés du Bonnet (potager collectif, jardin communautaire, compost collectif),
- les Ateliers théâtre, couture, peinture, écriture, Gym Douce,
- l'Atelier danse orientale, Sophrologie
- Maison de quartier
- l'Atelier alphabétisation (en partenariat)
- la permanence écrivain public



### **L'emploi et l'économie.**

*Une commune créatrice d'emplois directs et indirects.*

*Nous avons la ferme volonté de poursuivre une politique de l'emploi qui vise d'une part à pérenniser et, lorsque cela s'avère indispensable, créer de l'emploi communal – administratif et technique – et à offrir d'autre part, une chance de décrocher un « job » aux demandeurs d'emploi de la commune, quel que soit leur âge ou leur niveau de formation.*

*Pour ce faire, nous nous engageons :*

- à utiliser les aides régionales pour créer de nouveaux postes au niveau communal, para-communal et CPAS,*
- à renforcer le personnel de divers services techniques et administratifs (sépultures/cimetières, travaux, jeunesse),*
- à soutenir la création d'emplois sur la commune au travers du développement de l'économie sociale,*
- à aider les PME et les indépendants locaux, notamment dans leurs démarches administratives,*
- à développer des permanences délocalisées du service de l'emploi,*
- à promouvoir la collaboration directe avec le secteur privé, notamment à travers le Salon de l'Emploi,*
- à proposer des outils de consultations des offres d'emploi sur les différents sites communaux.*

### **Une commune citoyenne et conviviale.**

*La majorité accordera une importance encore plus grande aux relations entre l'administration et les citoyens. L'heure est aux nouvelles technologies de l'information et nous voulons relever tous les défis d'un nouveau service plus ouvert, plus proche de la population, mais aussi plus humain.*

*Pour ce faire, nous nous engageons :*

- à simplifier les démarches administratives,*
- à adapter les heures d'ouverture des services et à diversifier les horaires de mariage,*
- à organiser des consultations et rencontres citoyennes au regard de problématiques locales spécifiques,*
- à développer notre site Internet,*
- à assurer un accueil personnalisé pour tous les nouveaux citoyen(ne)s (brochures explicatives d'accueil, rencontres...) et la tenue de permanences.*

### **La bonne gouvernance et la transparence.**

*La démocratie a besoin d'un souffle nouveau et nous souhaitons – tout en veillant au respect des législations relative à la gouvernance et la transparence – mettre en place des dispositifs qui permettront aux citoyens de participer aux décisions qui les concernent, via notamment des consultations plus systématiques et la mise en place de budgets participatifs.*

**En conclusion,**

**Un programme ambitieux, correspondant aux aspirations des Saint-Clausiennes et des Saint-Clausiens et aux capacités financières de la commune.**

<b>VERSION BUDGET</b>	<b>Budget 2019</b>	<b>Prév 2020</b>	<b>Prév 2021</b>	<b>Prév 2022</b>	<b>Prév 2023</b>	<b>Prév 2024</b>
Résultat exercices antérieurs	6.982.139,45	7.583.381,15	7.876.949,92	8.235.995,80	8.770.952,53	9.464.976,09
Résultat exercice propre	741.241,70	433.568,77	499.045,88	674.956,73	834.023,56	1.463.150,84
<b>Résultat global sans nouveau projet</b>	<b>7.723.381,15</b>	<b>8.016.949,92</b>	<b>8.375.995,80</b>	<b>8.910.952,53</b>	<b>9.604.976,09</b>	<b>10.928.126,93</b>
Coût estimé nouveaux projets à l'exercice propre						
Remboursement emprunt plan de gestion	100.000,00					
Employés (2 ETP)	100.000,00	102.000,00	104.040,00	106.120,80	108.243,22	110.408,08
Jeunesse (1ETP)	50.000,00	51.000,00	52.020,00	53.060,40	54.121,61	55.204,04
Cimetières (2 ETP: fossoyeur + contre-maitre)	110.000,00	112.200,00	114.444,00	116.732,88	119.067,54	121.448,89
Travaux (2 ETP)	100.000,00	102.000,00	104.040,00	106.120,80	108.243,22	110.408,08
Bien-être animal (fonctionnement ou transfert)	25.000,00	25.500,00	26.010,00	26.530,20	27.060,80	27.602,02
Renforcement des cadres dirigeants (2 ETP: RGPD, marchés publics)	80.000,00	81.600,00	83.232,00	84.896,64	86.594,57	168.326,46
Résultat à l'exercice propre avec nouveaux projets	176.241,70	-40.731,23	15.259,88	181.495,01	330.692,60	869.753,26
<b>Résultat global avec nouveaux projets</b>	<b>7.158.381,15</b>	<b>7.542.649,92</b>	<b>7.892.209,80</b>	<b>8.417.490,81</b>	<b>9.101.645,13</b>	<b>10.334.729,35</b>

Conclusions: exercices propre et global toujours en boni, même avec les nouveaux projets à l'horizon 2024